

<b>Département du Lot</b>	<b>Séance du 02 avril 2026 à 10h30</b>
<b>Commune de Glanes</b>	Le deux avril deux mille vingt-six, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Geoffrey CROS.
<b>Nombre de membres en exercice</b> : 11	<b>Étaient présents</b> : Geoffrey CROS, Jacques FERRAND, Muriel LAPAUZE, Nicole SIRIEYS, Mirentxu LAXAGUE, Bastien FREGEAT, Ines ALVES
<b>Présents</b> : 7	<b>Étaient Représentés</b> : Eric AUDUBERT représenté par Muriel LAPAUZE, Serge BEGE représenté par Geoffrey CROS
<b>Votants</b> : 9	<b>Étaient Excusés</b> :
	<b>Étaient Absents</b> : Abdelghafour EL MOUKAFIH, Coralie BESSON
	<b>A été élu secrétaire de séance</b> : Bastien FREGEAT
	<b>Quorum</b> : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

**Date de la convocation** : 24 mars 2026

**Ordre du jour** :

- Budgets 2026 (eau, assainissement, commune)
- Ciné belle étoile
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

**1. Nomination du secrétaire de séance (N°DE 038 2026)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise en son article L. 2121-15 qu'au « début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ». Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder par un vote à main levée et nomme Bastien FREGEAT, secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès verbal de la dernière séance (N°DE 039 2026)**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026 a été établi par Inès ALVES. Il a été transmis, pour approbation des membres présents à la séance, à tous les conseillers. Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et arrête le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 mars 2026.

*En marge des différents points à l'ordre du jour, Geoffrey CROS et Jacques FERRAND font un point sur le fonctionnement de la mairie, le fonctionnement des conseils municipaux (de leur préparation à leur exécution) et sur le budget en général (composition, ...)*

**3. Délibération sur le budget primitif - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2026 (DE 040 2026)**

Jacques FERRAND prend la parole explique à quoi correspond chaque article et chaque opération. Puis il présente un projet de budget primitif pour l'assainissement à hauteur de 84 675,30 € en fonctionnement et 43 649,64 € en investissement. Concernant les emprunts il fait remarquer aux conseillers qu'il y en a qu'un seul en cours à ce jour. Il date de 2005, finira en 2029. Il a été contracté pour un montant de 160 000,00 € à un taux de 4,80 %. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le budget proposé se résumant comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	36 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500,00
014	Atténuations de produits	2 500,00
023	Virement à la section d'investissement	28 473,00
042	Section à section	12 468,00
65	Autres charges de gestion courante	300,00
66	Charges financières	1 984,30
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>84 675,30</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	56 859,19
042	Section à section	4 816,11
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>84 675,30</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 527,64
040	Section à section	4 816,11
16	Emprunts et dettes assimilées	9 230
21	Immobilisations corporelles	27 075,89
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>43 649,64</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section d'exploitation	28 473,00
040	Section à section	12 649,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 527,64
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>43 649,64</b>

**4. Délibération sur le budget primitif - SERVICE EAU DE GLANES 2026 (DE 041 2026)**

Jacques FERRAND prend la parole explique à quoi correspond chaque article et chaque opération. Puis il présente un projet de budget primitif pour l'eau à hauteur de 51 427,10 € en fonctionnement avec une subvention de 4 000,00 € versée par le budget communal et 19 421,62 € en investissement. Il n'y a pas d'emprunt sur ce budget. Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé se résumant comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	33 500,00
014	Atténuations de produits	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	120,00
042	Section à section	6 807,10
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>51 427,10</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	14 427,10
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 427,10
74	Subventions d'exploitation	4 000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>51 427,10</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 421,62
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>19 421,62</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	12 494,52
021	Virement de la section d'exploitation	120
040	Section à section	6 807,1
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>19 421,62</b>

### 5. Vote des subventions communales

Monsieur le Maire rappelle que les montants des subventions doivent être votés pour l'élaboration du budget 2026. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le tableau des subventions 2026 soit :

N° compte	Libellé	Montant
65748	Syndicat contre la grêle	350,00 €
65748	Téléthon Bretenoux	200,00 €
65748	FASOLOT (pour l'assainissement et l'eau)	100,00 €
65748	Amicale Sapeurs-pompiers	200,00 €
65748	Société de Chasse association	250,00 €
65748	Cuvée d'Or de Glanes	250,00 €
65748	F.N.A.C.A.	50,00 €
65748	A.N.A.C.R. (anciens combattants)	50,00 €
65748	Fédération Cantonale de Remplacement	50,00 €
65748	De Glanes à Glannes	250,00 €
65748	Don du Sang	150,00 €
65748	Restaurant du Coeur	150,00 €
65748	Les calèches du vignoble de Glanes	250,00 €
65748	Entraide	50,00 €
65748	Secours Populaire	100,00 €
65748	Association des secrétaires de mairie du Lot	150,00 €
65748	Association des parents d'élèves de l'école de Bretenoux	500,00 €
65748	Association des parents d'élèves du collège d'Orlinde	100,00 €
65748	Ecole de musique de Saint-Céré / Bretenoux-Biars	200,00 €
<b>Total</b>		<b>3 400,00 €</b>

### 6. Vote des taux imposition 2026

Après présentation des taxes foncière (bâti et non bâti) et de la taxe d'habitation, Le Conseil Municipal après délibération, décide de laisser les taux communaux pour l'année 2026 à l'identique de 2025 à :

- Taxe Foncière Bâtie : 45,55 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 192,63
- Taxe d'habitation : 15,97 %

Pour un total de produit fiscal attendu de 150 402,85 €.

### 7. Délibération sur le budget primitif - GLANES 2026

Après le vote des subventions et le vote des taux d'imposition, Jacques FERRAND prend la parole explique à quoi correspond chaque article et chaque opération. Puis il présente un projet de budget primitif pour

la commune à hauteur de 630 059,82 € en fonctionnement et 602 158,95 € en investissement. Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé se résumant comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	96 750,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	376 980,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	58 200,00	042	Section à section	8 326,95
014	Atténuations de produits	7 000,00	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 550,00
023	Virement à la section d'investissement	379 866,82	73	Impôts et taxes	17 000,00
042	Section à section	14 433,00	731	Fiscalité locale	153 070,00
65	Autres charges de gestion courante	70 510,00	74	Dotations et participations	52 582,00
66	Charges financières	2 600,00	75	Autres produits de gestion courante	18 550,00
67	Charges spécifiques	700,00			
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>630 059,82</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>630 059,82</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	8 326,95	001	Solde d'exécution section investissement	143 700,38
041	Opérations patrimoniales	3 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	379 866,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	040	Virement de la section de fonctionnement	14 433,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 850,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	31 033,47
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	13	Subventions d'investissement	27 139,00
204	Subventions d'équipement versées	456,72	16	Emprunts et dettes assimilées	600,00
21	Immobilisations corporelles	536 639,00			
23	Immobilisations en cours	20 000,00			
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>596 772,67</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>596 772,67</b>

#### 8. Ciné Belle Étoile

Muriel LAPAUZE prend la parole pour parler du projet d'accueillir un cinéma belle étoile sur la commune cet été. Ce sera la 10ème édition de cette animation proposée par CAUVALDOR. Le coût d'une séance est de 1 250 €, la communauté de communes prend en charge 60 % de ce tarif soit 750 €, le reste est pour la commune, soit 500 €. Il y aura environ 40 séances cette année. Dans les années précédentes deux projections ont eu lieu sur Glanes et une a été annulée pour cause de mauvais temps. Un catalogue des films a été envoyé à chaque commune. Le dossier de participation doit être envoyé au service concerné avant le 17 avril. Madame LAPAUZE

propose de convoquer le conseil municipal jeune pour qu'ils décident du film. Il est conseillé d'avoir des animations autour de la séance.

#### **9. Motion de soutien pour l'école de Bretenoux**

Monsieur le Maire lit la proposition de motion venant de la commune de Bretenoux. En effet une classe de l'école de cette commune risque de fermer à la rentrée future. Le conseil municipal accepte cette motion à l'unanimité, charge M. le maire de la signer et de faire tout son possible pour faire connaître cette motion aux autorités.

#### **10. Questions diverses**

- Plantation du Mai : la date prévue au 18 avril est repoussée au 23 mai. L'arbre choisit sera un tilleul.
- Proposition de la Mairie de Saint-Michel-Loubéjou : Cette commune qui a aussi un conseil municipal jeune prépare une visite de l'assemblée nationale, et une visite de Paris avec les jeunes le 13 mai.

La séance est levée à 12h10

Président de séance  
Geoffrey CROS

Secrétaire de séance  
Bastien FREGEAT